



FICHE PROGRAMME

LES TROUBLES DES DYS A L'ECOLE

Les troubles cognitifs spécifiques apparaissent au cours du développement de l'enfant, avant ou lors des premiers apprentissages, et persistent à l'âge adulte. Ils ont des répercussions sur la vie scolaire, professionnelle et sociale, et peuvent provoquer un déséquilibre psycho-affectif. Leur repérage, leur dépistage et leur diagnostic sont déterminants.

Certains de ces troubles affectent les apprentissages précoces : langage, gestes... D'autres affectent plus spécifiquement les apprentissages scolaires comme le langage écrit, le calcul. Ils sont le plus souvent appelés troubles spécifiques des apprentissages.



INFORMATIONS

Public :

Enseignants professeurs, AESH, parents

Prérequis :

aucun

Durée :

La formation se déroule sur 12 heures

Lieu :

Sur site ou en distancié

Modalités d'accès :

A la signature de la convention et ou à l'accord de prise en charge

Délais d'accès :

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

En cas de prise en charge par les OPCO ou délégations de paiement par un organisme tiers : l'accord de financement doit être apporté au minimum 15 jours avant le début de la session.

Sans quoi Educare Alsace Formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler l'inscription.

Il est donc fortement conseillé d'envoyer sa demande d'inscription au minimum 2 mois avant la date de session prévue.

Tarifs :

Entreprise : 1800€ net de taxe pour l'équipe maximum 30 personnes en présentiel

Des frais de déplacement peuvent s'y ajouter en fonction du lieu de formation, barème kilométrique fiscale en vigueur

Autofinancement : 400 HT soit 480€ net de taxe par personne.

Particulier : Me contacter

Des frais de déplacement peuvent s'y ajouter en fonction du lieu de formation et du découpage des modules.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap :

Toutes les formations dispensées à EducAre Alsace Formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap car elle se font sur les lieux respectant les normes PMR et ERP ou directement sur le site des salariés. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.



OBJECTIFS / COMPÉTENCES

- Comprendre les différents types de DYS
- Développer des compétences d'observation lors de l'accueil d'un jeune à besoins spécifiques
- Développer des adaptations pour permettre à un jeune de comprendre ou d'apprendre autrement
- Découvrir de nouvelles approches sur les apprentissages
- Mettre en place des ateliers plus pratiques pour vérifier les compétences scolaires
- Résoudre une difficulté face à l'accueil d'un enfant en situation de handicap et une prise en charge bienveillante du reste du groupe



LA FORMATION

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Trois méthodes seront utilisées : méthode expositive, active, démonstrative
- Textes théoriques à lire avec attention.
- Vidéos d'accompagnement d'enfants porteurs de handicaps.
- Applications concrètes et expérimentation des techniques enseignées.

Modalités d'évaluation :

- Feuille de présence
- Quizz spécifique à chaque module.
- Questionnaire d'évaluation finale en lien avec l'ensemble de la formation pour mesurer l'atteinte des objectifs.
- Questionnaire à chaud pour mesurer la satisfaction des apprenants.
- Questionnaire de positionnement



CONTACT

Contact :

Cécilia REICHERT UNFER
Responsable de Formation
14B Faubourg Saint Martin - 68190 ENSISHEIM
Tél. 0616594091
Mail. cecilia.unfer@sfr.fr



PROGRAMME

Module 1 : 3h

Comprendre les « dys » et être dans la peau du handicap

1. Les troubles spécifiques de l'acquisition du langage écrit, communément appelés dyslexie et dysorthographe.
2. Les troubles spécifiques du développement du langage oral, communément appelés dysphasie.
3. Les troubles spécifiques du développement moteur et/ou des fonctions visuo-spatiales, communément appelés dyspraxie.
4. Les troubles spécifiques des activités numériques, communément appelés dyscalculie.
5. Les troubles spécifiques du développement des processus attentionnels et/ou des fonctions exécutives, communément appelés troubles d'attention avec ou sans hyperactivité.
6. Les troubles spécifiques du développement des processus mnésiques.

Module 2 : 3h

L'aider au quotidien : astuces pratiques et techniques

- Adapter son environnement ou ses outils de travail
- Communiquer : oral et écrit
- Exemple d'outils pratiques à réaliser soi-même pour les gestes de la vie quotidienne

Module 3 : 3h

Aider l'enfant dans sa scolarité

- L'aider à s'organiser
- Hiérarchisation des idées
- Manipulation
- PPRE & PPS
- Les devoirs

Module 4 : 3h

Les conséquences sur l'enfant et l'adolescent

- L'estime et la confiance en soi
- Les relations aux autres
- L'orientation
- Mise en pratique

